

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 7 MARS 2017
N° d'ordre de la délibération : 6
N° de feuillet : 1

Date de la convocation : 21 février 2017
Nombre de membres : 18
En exercice : 17
Présents : 12
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0

Le 7 mars 2017 à 11 heures 00
Les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis au Siège du Syndicat,
9 rue des 3 Banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD

Objet : Mise à jour du programme d'effacement des réseaux 2017

Étaient présents : Madame GIBERT, Messieurs AUMONIER, BEZIAT, CLEMENCON, COMET, DEBEAURAIN, DESOR, IZARD, RASPEAU, RIVAL, SARRALIE et STRAMARE.

Étaient absents ou excusés : Madame PEREZ, Messieurs BOUBE, FERRES, MENGAUD et MORANDIN.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur BEZIAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 attribuant au bureau la délégation d'établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget;

Monsieur le Président précise que le programme d'effacement des réseaux arrêté peut être corrigé ou amendé par le Bureau notamment en fonction de l'avancement des opérations retenues. Il rappelle que la liste des opérations est arrêtée dans les conditions suivantes :

- Les opérations d'effacement de réseau doivent :
 - o être à moins de 500 mètres de la Mairie, de l'église ou d'un site classé ;
 - o ou être coordonnée avec des travaux de voirie, des travaux de renforcement des réseaux électriques, d'eau ou d'assainissement, ou avec des travaux de création de piétonniers scolaires ;
- Le plafond annuel par commune est de 150 000 € HT.
- La participation financière de la commune pour la partie relative au réseau de distribution d'électricité est égale à 10% du montant HT des travaux pour les communes de moins de 500 habitants et 20% du montant HT des travaux pour les autres communes.

Monsieur le Président propose une nouvelle mise à jour du programme d'effacement des réseaux 2017 portant sur le remplacement ou l'annulation d'opérations, l'actualisation du montant des opérations existantes ainsi que sur l'ajout de nouvelles opérations.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau DECIDE à l'unanimité des présents, d'arrêter la liste des opérations annexée à la présente délibération qui constitue le programme 2017 d'effacement des réseaux mis à jour.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme



Le Président,

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le 17 MARS 2017

9, rue des 3 banquets - CS 58021 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6

Réunion du bureau du 7 Mars 2017 à 11h00

Annexe – Mise à jour des opérations du programme d'effacement des réseaux 2017

Nouvelles opérations d'effacement des réseaux

COMMUNE	OPERATION	COUHT HT (€)
CASTANET-TOLOSAN	Effacement des réseaux avenue du Lauragais	150000
CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS	Effacement des réseaux avenue de Montauban	104500
CIERP-GAUD	Effacement des réseaux électriques et éclairage public avenue de La Layrisse	143000
EOUX	Effacement de réseaux au Centre Bourg	124147
FROUZINS	Effacement de réseaux basse tension et éclairage public Chemin du vieux Moulin	148500
LABARTHE-SUR-LEZE	Effacement des réseaux Quartier et Chemin du Ponchou	150000
LE CUIING	Effacement des réseaux sur une partie de la RD75	49500
LEGUEVIN	Effacement des réseaux rue d'Austerlitz et avenue du Comminges	150000
LONGAGES	Effacement des réseaux sur la RD 28 chemin de Noé	99000
MARLIAC	Effacement de réseau au centre du village	31467
MIREMONT	Effacement des réseaux sur la RD 12 route des Pyrénées - Création d'un cheminement piétonnier	71500
MONTBERON	Effacement des réseaux rues de Soubié et Neuville	150000
MOUSTAJON	Effacement des réseaux Chemin du Pountet, coordonné aux travaux ErDF.	62700
ROUFFIAC-TOLOSAN	Effacement des réseaux chemins des Pesquies, du Château et du Cros	150000
SAINT-ALBAN	Effacement des réseaux rue des Acacias	52250
SEPX	Effacement des réseaux sur le Chemin de la Lie	88000
TOURNEFEUILLE	Effacement des réseaux rue Clement ADER	55000
VERNET	Effacement des réseaux rue de la Pierresse	22000
VERNET	Effacement des réseaux au Quartier de Canteloup	86308
VILLAUDRIC	Effacement des réseaux routes de la Gare et de Dambat	93500